**FICHE 1 : Actions réalisées pour renforcer les compétences managériales, développer des communautés apprenantes qui favorisent les échanges de pratiques entre managers**

**Thème** : Gestion de la crise Covid-19

**Titre** : Appel à manifestation d’intérêt (AMI) pour le soutien renforcé à la gestion de crise d'actions QVT à l’attention des Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) - 2020

🡪 Action proposée concernant le renfort de compétences managériales : *« démarche de "soutien et coaching" des cadres et des managers sur la gestion de crise »*.

**Territoire** : Région Nouvelle- Aquitaine

**Secteur (Sanitaire/médico-social/domicile)** :

Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) volets « personnes âgées (PA) » et « personnes en situation de handicap (PH)» pour 2020

L’ARS a reconduit cet AMI en 2021 pour les ESMS pour Personnes Confrontées à des Difficultés Spécifiques (ESMS PCDS)

**Etablissement ou structure ou fédération** :

Ont été sollicités :

- en 2020 : l’intégralité des ESMS (personnes âgées (PA)/personnes handicapées de la région (PH)),

- en 2021 : structures PCDS suivantes : CSAPA résidentiels (Centres de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), ACT (Appartements de coordination thérapeutique), LAM (Lits d’Accueil médicalisé), LHSS (Lits Haltes Soins santé)

**1° Description synthétique de l’action** *(origine de la démarche, objectifs, contributeurs, ressources utilisées)*

Au regard de la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui a fortement impacté les structures, l’ARS Nouvelle-Aquitaine a décidé de lancer un appel à manifestation d’intérêt pour un soutien d’action promouvant la Qualité de Vie au Travail et plus particulièrement concernant la mise en place d'actions en lien avec la gestion de crise.

Afin de faciliter les démarches administratives, les actions suivantes ont été prédéfinies :

- Le renfort temporaire en personnel de soutien à la gestion de crise ;

- Actions de soutien des équipes à la "gestion de la crise" ;

- Démarche de "soutien et coaching" des cadres et des managers sur la gestion de crise ;

- Actions de formation/communautés de pratiques intra ou inter-établissements et services/Sécurisation durable des gestes barrières/hygiène et partage des bonnes pratiques ;

- Actions de formation/communautés de pratiques intra ou inter-établissements et services/à la réflexion "éthique" en situation de crise ;

- Actions de formation/communautés de pratiques intra ou inter-établissements et services/ Les outils numériques du quotidien ;

- Financement de matériels et petits équipements (en lien avec la crise) (hors Equipements de protection individuels (EPI)) ;

- Actions destinées à soulager l’organisation familiale des équipes renforçant l'équilibre vie privée/vie professionnelle via des coopérations avec des organismes et initiatives prises par les acteurs de l’ESS de notre région (garde d’enfants, mobilités…)

Les structures ont jusqu’au 31 décembre 2021 pour mettre en œuvre leur(s) action(s) *(un justificatif est à transmettre à l’ARS).*

**2° Méthode utilisée**

**Méthodologie :**

- Lancement d’un Appel à Manifestation d’intérêt (AMI) via le site internet de l’ARS : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/lancement-dun-appel-manifestation-dinteret-pour-le-soutien-dactions-sur-la-qualite-de-vie-au-0>

- Envoi (par mail) du questionnaire nominatif à compléter, à chaque ESMS de la région.

**Outils :**

-

**Evaluation / indicateurs :**

Les structures doivent transmettre leur(s) justificatif(s) permettant ainsi d’acter la réalisation des actions.

**Apports / acteurs :**

Les actions sont en cours de déploiement au sein des structures (qui ont jusqu’au 31/12/2021 pour mettre en œuvre leurs actions) – une capitalisation sera effectuée ultérieurement.

**Quelle mise à disposition ou diffusion ?**

Les actions sont en cours de déploiement au sein des structures (qui ont jusqu’au 31/12/2021 pour mettre en œuvre leurs actions) – une capitalisation sera effectuée ultérieurement.

**3° Points positifs à capitaliser** *(ce qui a marché, ce qu’il a produit*)

Les actions sont en cours de déploiement au sein des structures (qui ont jusqu’au 31/12/2021 pour mettre en œuvre leurs actions) – une capitalisation sera effectuée ultérieurement.

**4° Points négatifs** (*ses limites, ce qui n’a pas marché, ce qui a manqué)*

Les actions sont en cours de déploiement au sein des structures (qui ont jusqu’au 31/12/2021 pour mettre en œuvre leurs actions) – une capitalisation sera effectuée ultérieurement.

**5° Conclusion**

Les actions sont en cours de déploiement au sein des structures (qui ont jusqu’au 31/12/2021 pour mettre en œuvre leurs actions) – une capitalisation sera effectuée ultérieurement.

Néanmoins belle réussite pour cet AMI ESMS PA/PH 2020 :

- 190 ESMS PH ont été financés pour 1 876 302 €

- 532 ESMS PA ont été financés pour 6 202 446,05 €

**FICHE 2 : Actions réalisées pour renforcer les compétences managériales, développer des communautés apprenantes qui favorisent les échanges de pratiques entre managers**

**Thème** : Espaces de discussion

**Titre** : Webinaire QVT : *"Mettre en place des espaces de discussion pour améliorer la Qualité de Vie au Travail".*

**Territoire** : Nouvelle- Aquitaine

**Secteur (Sanitaire/médico-social/domicile)** : établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) secteur « personnes âgées » et « personnes en situation de handicap ».

**Etablissement ou structure ou fédération** : l’intégralité des ESMS a été invitée à participer à ce webinaire

**1° Description synthétique de l’action** *(origine de la démarche, objectifs, contributeurs, ressources utilisées)*

Dans le cadre du partenariat ARS NA/ARACT NA, et à l’occasion de la 17ème Semaine pour la Qualité de Vie au Travail (sur le thème «Travailler ensemble ») l'ARS Nouvelle-Aquitaine a lancé son premier atelier QVT (animé par l'ARACT) : *« Mettre en place des espaces de discussion pour améliorer la Qualité de vie au travail »*

Cet atelier s’est déroulé le 15 juin 2021 de 15h à 16h30 en visioconférence

Ce webinaire s'est articulé en trois temps :

- Apport de connaissance sur la mise en discussion du travail : qu’est-ce qu’un espace de discussion dans une organisation de travail - modalités pratiques ;

- Retour d'expérience et témoignages d’établissements ayant mis en place des espaces de discussion comme levier d’action de la QVT ;

- Présentation d'outils.

**2° Méthode utilisée**

**Méthodologie :**

- Partenariat ARS/ARACT NA : signature d’une convention cadre dont l’objectif est de favoriser et d’accompagner toutes les actions qui tendent à améliorer les conditions de travail.

- Lien sur le site internet QVT de l’ARS Nouvelle-Aquitaine

- Envoi des invitations par mail à l’ensemble des structures médico-sociales « personnes âgées (PA) » et « personnes en situation de handicap (PH) » de la région Nouvelle-Aquitaine.

**Outils :**

Visio-conférence

**Evaluation / indicateurs :**

Questionnaire de satisfaction envoyé aux participants

Taux de satisfaction général

**Apports / acteurs :**

ARACT Nouvelle-Aquitaine

ARS Nouvelle-Aquitaine

3 Témoignages d’EHPAD

**Quelle mise à disposition ou diffusion ?**

Le replay du webinaire est disponible sur le site internet de l’agence, dédié à la QVT : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/actualites-qvt>

**3° Points positifs à capitaliser** *(ce qui a marché, ce qu’il a produit*)

Le distanciel : gain de temps (les participants assistent d’où ils souhaitent/permet d’éviter les déplacements), interactivité accrue (possibilité de poser facilement ses questions (système de chat/commentaires))

**4° Points négatifs** (*ses limites, ce qui n’a pas marché, ce qui a manqué)*

Possibilité de problématique de connexion (atelier sous forme de webinaire)

Le créneau (1h30) ainsi que la temporalité (fin d’après-midi) ne sont peut-être pas satisfaisant pour certains professionnels

**5° Conclusion**

230 inscrits pour ce 1er atelier QVT en webinaire – plus d’une centaine de participant le jour J.

Il a été décidé de renouveler ces webinaire pour le second semestre 2021, sur d’autres thématiques QVT.

**FICHE 3 : Espaces numériques dédiés à l’animation de communautés managériales et/ou à la mise en ligne de ressources notamment dédiées à l’amélioration des conditions de travail**

**!!! ACTION EN COURS DE « CREATION » !!!**

**Thème** : Mise en visibilité de l’offre régionale QVT et identification d’actions remarquables sur le territoire Néo-Aquitain

**Titre** : Cartographie des bonnes pratiques QVT

**Territoire** : Région Nouvelle-Aquitaine

**Secteur (Sanitaire/médico-social/domicile)** : Sanitaire et médico-social

**Etablissement ou structure ou fédération** : Etablissements et services médico-sociaux et sanitaires

**1° Description synthétique de l’action** *(origine de la démarche, objectifs, contributeurs, ressources utilisées)*

Mettre en visibilité des actions QVT remarquables déployées par des établissements/services de la région.

L’ARS souhaite promouvoir « les bonnes pratiques professionnelles identifiées dans les établissements/services » du territoire.

**2° Méthode utilisée**

**Méthodologie :**

**Identifier les établissements/services** ayant mis en place une action favorisant la QVT (l’identification se fait par l’ARS et/ou par l’Aract dans le cadre des accompagnements passés ou en cours, ou par d’autres partenaires institutionnels).

**Présentation de l’action QVT** : l’Aract échange avec la direction des établissements/services ciblés ainsi qu’avec des professionnels (les IRP et/ou les fédérations pourraient être sollicités dans ce cadre). Suite à ces entretiens/observations, l’Aract complètera une fiche de synthèse, où l’action, la manière dont elle a été mise en place ainsi que ses effets seront décrits. Cette fiche de synthèse sera transmise à l’ARS pour validation.

Avant de mener cette analyse, les établissements/services auront donné leur accord pour témoigner de manière publique sur l’action mise en place, de leur engagement à figurer sur la cartographie du site Internet et de communiquer leurs coordonnées pour faciliter la mise en relation avec d’autres structures.

L’ARS, en possession de tous les éléments transmis par l’Aract, se chargera de les **mettre en ligne** sur sa page internet, sous la forme d’une cartographie.

**Outils :**

Cartographie

**Evaluation / indicateurs :**

Nombre de fiches produites

Nombre de connexion sur la page internet

Nombre de prise de contact des ESMS ciblés sur la cartographie

**Apports / acteurs :**

-

**Quelle mise à disposition ou diffusion ?**

Mise à disposition d’une cartographie sur le site internet de l’ARS Nouvelle-Aquitaine

**3° Points positifs à capitaliser** *(ce qui a marché, ce qu’il a produit*)

Action en cours d’élaboration – il n’est pas possible de ressortir de point positif pour le moment

**4° Points négatifs** (*ses limites, ce qui n’a pas marché, ce qui a manqué)*

Action en cours d’élaboration - il n’est pas possible de ressortir de point négatif pour le moment

**5° Conclusion**

Action en cours d’élaboration – une conclusion n’est, pour le moment, pas possible à produire.